



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E184979

VALABLE JUSQU'AU 01/03/2023

ÉDITÉ LE 17/03/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/08/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CRETEIL

Siret : 794 735 902 00023

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2129542

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010249176404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010249176404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2021

Raison sociale : SL SERVICES

30 AVENUE FOCH  
94100 ST MAUR DES FOSSES

Téléphone : 06 65 01 70 31

Portable :

Site Internet :

E-mail : slservices.isolation@gmail.com

Responsabilité légale :

DRESLER SYLWESTER SZCZEPAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/03/2022
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	02/03/2021
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/03/2021
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/03/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	08/03/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/03/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	02/03/2021
o Isolation des combles perdus	02/03/2021
o Isolation des planchers bas	02/03/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.